



Bulletin d'adhésion 2022

CORSE

Adhésion valable du 01/12/2021 au 30/11/2022

L'assurance liée à l'adhésion que vous contractez, vous couvrira jusqu'au 31 décembre 2022 le temps d'effectuer les formalités de renouvellement de la cotisation 2023.

Informations importantes :

1 - Vous bénéficiez de l'offre de bienvenue de 50 € (à déduire de votre cotisation - valable une seule fois) !

- Si vous adhérez pour la 1ère fois au SNAM en tant que titulaire ET que vous n'êtes pas adhérent stagiaire au SNAM en 2021.
- Si vous adhérez au SNAM après une absence de 3 ans ou plus (soit adhérent antérieur au 01/12/2018).

Attention : pour les stagiaires, l'offre préférentielle de 50 € est déjà déduite du prix affiché.

2 - Vous souhaitez régler votre adhésion par CB ou par prélèvements mensualisés :

Ces 2 modalités de paiement sont disponibles uniquement en ligne sur le site www.snam.pro.

Note : Si vous adhérez en ligne, il est inutile de nous renvoyer ce bulletin par courrier.

3 - Vous souhaitez régler votre adhésion par chèque :

- Retournez-nous votre bulletin d'adhésion dûment rempli et signé, accompagné de votre chèque de règlement établi à l'ordre du SNAM.

Si j'ai obtenu mon diplôme cette année ou si je suis un nouvel adhérent, j'envoie :

- La copie de mon diplôme.
- La copie de ma carte pro (éducateur sportif recto et verso à jour).
- La copie des justificatifs de mes qualifications complémentaires.
- Une enveloppe A4 libellée à mon adresse et timbrée 100 g.

Si je suis nouveau stagiaire, j'envoie :

- La copie de la page de mon livret de formation avec sa date de fin de validité ou prolongation du livret et la copie de la validation de votre UF1 fondamentaux et si déjà obtenu :

- UF3 milieu enneigé (ou tropical).
- UF5 environnement professionnel.

J'étais adhérent l'an passé, avec le même statut j'envoie :

- Une enveloppe format 11x22cm libellée à mon adresse et timbrée 50 g.

Adresse postale

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pour 2023, je souhaite recevoir mon bulletin d'adhésion par voie numérique dématérialisée

Pour 2022, je souhaite recevoir les informations du CFAM

Informations obligatoires :

Homme Femme

Date de naissance : _____

Tel : _____

Mobile : _____

Email : _____

N° d'educateur sportif : _____

Date de fin de validité de votre carte : _____

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom et prénom : _____

Tel / Mobile : _____

Ma formation :

Je suis stagiaire (DE AMM)

Date de fin de validité de votre livret : ___/___/___

Date d'obtention de : Votre UF1 ___/___/___ Votre UF3 ___/___/___ Votre UF5 ___/___/___

Je suis titulaire (BE ou DE AMM) :

Année du diplôme : _____

Date du dernier recyclage effectué : _____

Mes qualifications :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Raquette | <input type="checkbox"/> Tir à l'arc |
| <input type="checkbox"/> Tropicale | <input type="checkbox"/> Tunnel de lave |
| <input type="checkbox"/> VTT | <input type="checkbox"/> BNSSA |
| <input type="checkbox"/> PAH - Grimpe d'arbre | <input type="checkbox"/> Escalade |
| <input type="checkbox"/> Canyon | <input type="checkbox"/> Canoë - Kayak |
| <input type="checkbox"/> Handisport | <input type="checkbox"/> Site éruptif (Réunion) |
| <input type="checkbox"/> Marche Nordique | <input type="checkbox"/> Hygiène alimentaire |

J'exerce mon activité d'AeM en tant que :

Salarié Travailleur indépendant

N° de SIRET : _____

AeM est mon activité : unique principale secondaire

Je fais partie d'un regroupement

Nom de la structure : _____

Forme juridique : _____



Je souhaite adhérer en tant que :

Titulaire

Stagiaire

Membre sympathisant

Accompagnateur en Montagne n'exerçant plus.

40,00€

Cotisation SNAM*
* voir mot du président

Cotisation section

Montants :

222,00€ (A)

Montants :

89,00€ (B)

30,00€

20,00€

Sous total

252,00€

109,00€

Option cotisation UIMLA, je rajoute 12 €
Réserve aux titulaires qualifiés neige

+

Option DON caisse de secours :
 5 € 10 € Autre montant : _____

+

1 Coût total adhésion =

Je soussigné(e) _____, déclare ne pas exercer en tant qu'Accompagnateur en Montagne sur l'année en cours mais souhaite adhérer comme sympathisant afin de conserver le lien avec la profession, recevoir les infos syndicales, avoir accès au matériel à tarif professionnel et au service de la formation continue.

Fait à _____ Le _____

Signature :

2 Remise de bienvenue et offre préférentielle

(A) Je suis titulaire et j'adhère pour la 1ère fois, ou après une absence de plus de 3 ans (soit dernière adhésion antérieure au 01/12/2018). Je bénéficie de l'offre de bienvenue, soit une remise de 50 € à déduire du prix affiché.

(B) Je suis stagiaire : je bénéficie d'une offre préférentielle de 50 €, déjà déduite du prix affiché (139 € - 50 € = 89 €).

3 Ce que couvre votre assurance RC pro : (Attention : uniquement dans le cadre de votre activité professionnelle)

- R.C. Professionnelle
- Recours et défense pénale suite à accident
- Dommages aux biens du client confiés à l'AMM
- Accidents corporels (frais de 1er transport, frais de recherche et secours, frais de rapatriement, décès, invalidité permanente).

- Assistance rapatriement :

Pour vous : partout dans le monde

Pour les clients : en Europe uniquement.

France, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne et Baléares, Finlande, Grande Bretagne, Irlande, Italie et îles, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays Bas, Portugal, Saint Siège, Saint Marin, Suède, Suisse.

3 Je souhaite souscrire aux assurances complémentaires facultatives ci-dessous :

La liste des activités complémentaires couvertes par votre contrat d'assurance suppose que vous soyez titulaires des diplômes ou capacités vous donnant les prérogatives pour les pratiquer.

Garantie individuelle accident 99,00€

Indemnités journalières en cas d'incapacité de travail : 35€ / jour sur 150 jours (franchise 8 jours) **Accident** survenu **uniquement** dans le cadre de votre activité **professionnelle**.

Trek 153,00€

Frais de recherche et secours :
plafond de la garantie porté à 16 000€

1ère souscription comme Opérateur de voyages & de séjours.

Adhérent souhaitant souscrire pour la 1ère fois ou après un arrêt d'un an, au vue des conditions sanitaires liées au Covid-19, cette option n'est possible que si vous présentez au SNAM une attestation d'assurance au titre de "la garantie financière" couvrant l'année en cours. Sinon autre solution pour porter vos séjours contactez : aemvoyages@lesaem.fr

Opérateur de voyages & de séjours (Membres individuels déjà inscrits à cette option en 2021) 230,00€

Infos obligatoires :

N° immatriculation opérateur de voyages :

IMO _____

Chiffre d'affaire N-1 (si connu) ou N-2 : _____

Personne morale déjà adhérente en 2021, vous recevrez un appel à part.

Canyon 361,00€

Titulaire AQA ou DE Canyon

Canyon stagiaire 250,00€

Fournir attestation de réussite (VEPMSP)

Infos obligatoires :

Nom du maître de stage : _____

N° de mobile du maître de stage : _____

Maître de stage adhérent au SNAM

Oui Non

Assurances autres activités (cochez l'option choisie)

Voir options ci-dessous

Option 1 - Revente et sous-traitance d'activités sportives.

Option 2 - Escalade avec un CS escalade, DE en salle, BAPAAT, Licence-Staps et/ou Canoë-Kayak & disciplines associées (dans les limites des prérogatives fixées par votre diplôme)

Option 1 ou option 2 ou option 1+2 = 210 € pas de cumul de prix.

Option 3 - Autres activités (cochez les activités à assurer)

Surveillance de parcours Acrobatique en Hauteur avec un CQP PAH

Encadrement grimpe d'arbres avec un CQP Educateur de grimpe d'arbres Descente en luge Yoga (à l'exclusion de l'assurance des locaux permanents)

Surveillance baignade avec BNNSSA Sarbacane Biathlon laser ou avec carabine à plombs

Cochez et entourez

Location d'ânes, de VTT, de raquettes à neige, de luge, de bâtons de marche et leurs accessoires

Encadrement de tunnel de lave en autonomie avec un BAPAAT spéléo sous l'égide de leur propre structure

Tir à l'arc Airboard Snakegliss

Option 3 uniquement = 50 €

Si option 3+1 ou 3+2 ou 3+1+2 = 210 € pas de cumul de prix.

Total :

« coût total adhésion » + assurance complémentaire facultative - offre (A) (B) =

4

Je souhaite adhérer au SNAM pour l'année 2022.

J'ai pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, du code de recommandations déontologiques et du contrat d'assurance (en ligne sur www.snam.pro) et m'engage à les respecter. En validant mon adhésion au SNAM, j'atteste connaître l'obligation réglementaire qui m'est faite pour encadrer contre rémunération : être en possession d'une carte professionnelle en cours de validité, avoir satisfait, éventuellement, au recyclage prévu à l'article 1er de l'Arrêté du 25/09/2014 (recyclage professionnel tous les 6 ans) et avoir satisfait à l'ensemble des obligations administratives liées à mes activités.

Je certifie l'exactitude des informations portées dans ce bulletin.

J'ai lu et j'accepte sans réserves le contenu des documents mentionnés ci-avant.

J'ai lu et j'accepte les informations contenues dans les documents mentionnés ci-dessus.

Fait à _____ Le _____ Signature obligatoire :



Chambéry, le 25 novembre 2021

Cher(e)s collègues, adhérent(e)s du SNAM,

Quel plaisir de se retrouver ensemble, à Hauteville. Quel bonheur de pouvoir partager ces moments d'échanges avec vous lors de notre Congrès ! Pour ceux qui ont fait le déplacement, vous savez tout (ou presque) de l'année écoulée et des perspectives pour l'année qui arrive. Vous avez même soutenu, à une très grande majorité, nos propositions présentées en Assemblée Générale et au nom du Bureau Exécutif et je vous en remercie.

Pour celles et ceux qui ne pouvaient être là, je voulais profiter de ce courrier qui accompagne notre campagne d'adhésion 2022 pour vous faire part de quelques informations importantes pour l'année qui se présente à nous, et pour laquelle vous allez pouvoir adhérer. Les mots clefs à retenir sont :

1/ CONTINUITÉ dans nos actions

Les orientations présentées lors de notre Assemblée Générale pourraient se résumer en une phrase : celle d'être dans la continuité. Voilà 5 ans que j'ai l'honneur de présider le Comité Directeur et de porter ses décisions qui sont travaillées collégialement et en toute transparence. Pour l'année à venir, nous continuons sur notre lancée pour faire entendre, en priorité, la voix de nos adhérent(e)s dans nos revendications syndicales. Nous vous annonçons un rendez-vous important avec le directeur de cabinet de notre ministère suite à notre recours devant le Conseil d'État. C'était il y a quelques jours... Nous avons été écoutés, entendus et, je crois, compris. **Les suites qui seront données à cet échange nous semblent prendre la bonne direction et nous devrions donc rapidement voir aboutir l'une de nos demandes... À suivre en 2022 !**

2/ SERVICES aux adhérents

Dans le même temps, et bien que nous ne soyons pas encore arrivés au terme de notre mandat, le Bureau Exécutif a fait un bilan, au regard des 10 dernières années de vie du SNAM. De ce bilan, il fallait tirer des conclusions pour son avenir !

Voilà 10 ans que les élus en place se battent pour remettre le syndicat sur le bon chemin. Voilà 10 ans que, partant d'une situation financière catastrophique, chacun de nous tous a participé à sa sauvegarde d'abord, puis à son développement ensuite ! **Ensemble et sans demander un centime de plus à nos adhérents, nous avons assaini la situation financière ; de plus, nous avons toujours été à vos côtés et nous avons continué de développer les services dédiés à nos adhérents.** Tout ceci, depuis 10 ans... sans jamais augmenter la cotisation syndicale. Cette année 2022 sera d'ailleurs l'occasion de la mise en place d'un nouveau service de « médiation à la consommation ».

Cependant, force est de constater que nous touchons aux limites de nos possibilités avec les moyens dont nous disposons. Aussi, il a été décidé en Assemblée Générale d'augmenter la cotisation au SNAM de 10 € pour les titulaires. Cette augmentation peut sembler importante, mais elle équivaut finalement à 1 € d'augmentation par an sur les 10 dernières années. **Nous avons besoin de ces 10 € supplémentaires pour stabiliser le niveau de nos services, voire en proposer de nouveaux dans les années à venir. Nous savons pouvoir compter sur vous.**

3/ COTISATION simplifiée

Vous pourrez constater qu'un nouveau bulletin d'adhésion pour 2022 vous est proposé. Nous avons souhaité simplifier l'affichage de votre cotisation au SNAM. En effet, jusqu'à l'an dernier, la cotisation détaillait un certain nombre de services qui venaient s'ajouter à la cotisation syndicale. D'autres étaient inclus sans pour autant être détaillés. **Pour simplifier cela nous avons décidé d'afficher un prix unique qui regroupe TOUS les services proposés par le SNAM, dont votre adhésion au contrat d'assurance groupe. Un chiffre = tous nos services !** Au-delà de la simplification de lecture, si un service donné venait à augmenter son tarif par adhérent... nous pourrions ainsi facilement l'absorber dans le montant de la cotisation globale, sans impacter votre portefeuille !





SYNDICAT NATIONAL DES
ACCOMPAGNATEURS
EN **MONTAGNE**

4/ DON à la caisse de secours

De la même façon et parce que nous sommes convaincus qu'ensemble nous sommes plus forts... nous avons ajouté une possibilité de don à la caisse de secours. Vous adhérez comme avant à la caisse de secours, mais le montant de l'adhésion est inclus dans la cotisation globale comme un service du SNAM. Cependant, à compter de cette année, vous pouvez faire un don supplémentaire lors de votre adhésion ! **Profitez-en pour soutenir notre caisse de secours, qui pourrait répondre aux besoins de chacun et chacune de nous en cas de coup dur, du jour au lendemain.**

5/ FIN de mandat

Je profite de ce dernier courrier d'accompagnement de la campagne d'adhésions 2022, pour vous rappeler qu'en fin d'année prochaine, le Bureau Exécutif actuel terminera son mandat. Lors du Congrès 2022, ce sera autour des collègues de la section « Hautes-Alpes », ma section de rattachement, que nous pourrons clôturer les 6 années passées comme représentant du syndicat et de ses membres. Il est important d'anticiper ce départ pour être, une fois encore, dans la continuité... alors, cette année sera aussi rythmée par les passages de relais nécessaires pour mieux préparer la suite !

Comptant sur votre présence à nos côtés cette année encore, les membres du Bureau Exécutif, les membres du Comité Directeur et vos représentants de sections restent à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter autant que nécessaire. Dans nos combats syndicaux, nous restons des femmes et des hommes, unis pour un bien commun : notre profession !

Syndicalement,

Raphaël Bonenfant
Président du SNAM


SNAM
Les Accompagnateurs en Montagne
Maison des Parcs
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 70 20 42
Fax : 04 79 70 20 63

